

La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

VOL. XIV

Québec, 26 juillet 1902

No 49

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

**SOMMAIRE**

Calendrier, 781. — Les Quarante-Heures de la semaine, 781. — Congrès marial international, 782. — Assurance mutuelle des fabriques, 784. — En « loafant », 784. — La persécution en France, 790. — L'éloquence de Lacordaire, 792. — Congrégations Romaines, 792. — La sainte Vierge et le Protestantisme, 793. — Un bel acte de Foi catholique, 794. — Contre les voleurs, 794. — Bibliographie, 795.

**Calendrier**

27	DIM.	b	Σ après Pent. <b>SOL. DE STE ANNE.</b> <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vép., mém. du suiv. et du dim.
28	Lundi	tr	SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.
29	Mardi	+b	Ste Marthe, vierge.
30	Mercr.	+b	De l'octave.
31	Jeudi	b	S. Ignace de Loyola, confesseur.
1	Vend.	b	S. Pierre-aux-Liens, <i>dbl. maj.</i>
2	Samd.	b	Octave de Ste Anne.

**Les Quarante-Heures de la semaine**

28 juillet, Saint-Séverin. — 29, Frampton. — 30, Saint-Pascal. — 31, Broughton. — 1er août, Saint-Lambert.

## Congrès marial international

BREF DE SA SAINTIÉTÉ, A MONSEIGNEUR KLEISER

LÉON XIII, PAPE

A tous les fidèles qui liront les présentes Lettres, salut et bénédiction apostolique. Comme rien ne nous est plus agréable et plus doux que de développer de jour en jour la piété du peuple chrétien envers la Mère de Dieu, c'est avec une ardeur paternelle et vigilante que nous accomplissons tout ce qui est capable d'assurer au culte de la Sainte-Vierge parmi les nations une marche prospère et heureuse. En effet, dès les premières années de Notre Pontificat, Nous avons dirigé vers ce but Notre sollicitude et Nos pensées surtout en publiant des Lettres apostoliques pour encourager les fidèles de l'univers catholique à réciter dévotement les prières du Rosaire. Mais maintenant, Nous venons d'apprendre que, grâce à l'initiative de Notre cher fils Jean Kleiser, Protonotaire Apostolique et chanoine de Notre-Dame, et sous le patronage de l'évêque de Lausanne et Genève, un grand congrès de catholiques se tiendra à Fribourg en Suisse du 18 au 21 du mois d'août de cette année, en l'honneur de la Sainte-Vierge; aussi, Nous Nous empressons de favoriser cette pieuse entreprise, car Notre âme est remplie d'une bien douce joie spirituelle à la pensée qu'elle va recueillir les fruits si désirés de nos longs labeurs. Oui, c'est bien consolant pour Nous qui n'avons jamais cessé d'implorer le secours de Marie, refuge suprême du monde, de savoir qu'une telle assemblée aura lieu dans une antique cité remarquable par sa dévotion envers la Vierge et dans un illustre sanctuaire dédié depuis sept siècles à l'Immaculée Conception, et Nous espérons bien fermement que de très nombreux pèlerins accourront de toutes les contrées de la terre pour chanter les louanges de Celle que *toutes les générations appelleront bienheureuse*. C'est pourquoi, en vertu de Notre Autorité apostolique, Nous approuvons et sanctionnons par les présentes Lettres cet imposant Congrès Marial de Fribourg, et

s  
l  
l  
s  
r  
a  
b  
D  
P  
p  
m  
so  
21  
ay  
de  
les  
co  
mè  
bo  
acc  
ger  
po  
ten  
san  
pré  
par  
leur  
seul  
vou  
ou i  
du s  
obti  
Lett  
De  
le 10

soit au promoteur nommé plus haut, soit à ses aides et à tous les fidèles qui y participeront, Nous accordons bien volontiers la Bénédiction apostolique comme gage des grâces célestes.

Mais comme, par une heureuse coïncidence, cette assemblée sera tenue pendant l'octave de l'Assomption de la Vierge Marie, afin que des manifestations religieuses de ce genre tournent au profit spirituel du peuple chrétien, Nous accordons charitablement dans le Seigneur, en comptant sur la miséricorde de Dieu tout puissant et sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés à tous et à chacun des fidèles, soit simples pèlerins soit membres du Congrès, qui l'un des jours de l'octave de l'Assomption, d'après le choix de chacun, c'est-à-dire, entre le 15 et 21 août, s'étant purifiés de leurs fautes par la confession et ayant participé à la Table sainte, visiteront à Fribourg l'église de l'Immaculée-Conception et y prieront pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et l'exaltation de la sainte Eglise, notre mère. De plus, à ces mêmes fidèles qui se trouveront à Fribourg comme pèlerins ou comme membres du Congrès, Nous accordons, selon la formule ordinaire de l'Eglise, une indulgence de deux cents jours à gagner chaque jour de l'octave, pourvu qu'ils aient la contrition du cœur, qu'ils prient aux intentions que Nous venons d'indiquer et qu'ils visitent ce même sanctuaire de Notre-Dame. Enfin, Nous leur permettons, s'ils le préfèrent, de réserver aux défunts ces indulgences plénières et partielles pour l'expiation de leurs fautes et des peines qui leur sont dues. Ces concessions sont valables pour cette année seulement, toutes choses contraires étant supprimées. Nous voulons que les exemplaires des présentes Lettres, transcrits ou imprimés, signés de la main d'un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, obtiennent absolument la même confiance que ces présentes Lettres, si elles étaient produites et montrées.

Donné à Rome auprès de St-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le 10 juin 1902, de Notre Pontificat le vingt-cinquième.

LÉON XIII, Pape,

P. O., Alois. Card. MACCHI.

## Assurance mutuelle des fabriques

Le trésorier de l'Assurance mutuelle des fabriques doit payer, le 1<sup>er</sup> août prochain, ce qui reste dû à l'église de la Baie-du-Febvre. Il prie les fabriques qui n'ont pas encore fait leur second versement de vouloir bien s'exécuter au plus tôt.

## En « loafant »

## RÉPONSE A M. FIRMIN PARIS

M. le rédacteur,

Me revoici, bien que M. Firmin Paris ne m'attende guère. Ce Monsieur aime à discuter. Il ignore donc que moi, en ma qualité de marin, je ne hais pas de jaser. Dites donc, que pourrait bien faire un pauvre marin, assis sur le jas de son ancre, s'il ne jasait !

Donc, je veux jaser, et pardonnez-moi ma témérité, je veux prouver à M. Firmin Paris que je n'ai pas tort !

De quoi s'agit-il ? De démontrer que ce monsieur, n'étant pas marin, n'a pas saisi le sens du mot *lofer*, et que *to loaf* est bon anglais. M. F. Paris comprendra qu'un marin sait mieux arrondir un cap qu'une période, et me sera sans doute indulgent. Peut-être même me permettra-t-il de faire ma preuve à ma manière ? Je commence.

Je venais donc de recevoir sa réponse à mon humble remarque lorsque m'arrivèrent deux amis ne demandant qu'à se récréer. Appelons-les MM. A. et C.

Les deux articles de M. Firmin Paris et la petite note sont lus en chapitre, puis les avis se partageant, je propose que l'on prenne un marin pour arbitre, vu qu'il s'agit d'un terme de marine.

— Accepté, dit M. C. pourvu que ce soit un marin classé !

— Vous serez servi à souhait. Il y a dans le port actuellement une barque norvégienne. Il fait une bonne petite brise de terre, et je dois rendre une visite au capitaine Ericsen.

— Ericsen ? remarque M. A. N'est-ce pas son ancêtre qui serait venu en Amérique s'assurer que Colomb pouvait venir la découvrir ?

— Assurément, on est marin de père en fils, dans cette famille.

— M. B. se ferait un plaisir de nous conduire. En êtes-vous ?

Ma proposition est votée d'emblée, et une demi heure après, nous étions à bord de la *Borghild*, c'est le nom du vaisseau. Après les présentations et compliments d'usage, le Capitaine, en parfait gentilhomme, nous fait les honneurs du bord, puis la conversation s'engage.

Avec un équipage aussi nombreux, dis-je au Capitaine, on doit « loafer » à son aise ici.

— « Loafer » à bord d'un bâtiment ?

— Pas vous, Capitaine, je comprends que plus un équipage est nombreux, moins le Capitaine pourrait *loafer*. Mais que dites-vous de vos matelots ?

— Depuis votre arrivée, avez-vous constaté qu'ils *loafaient* ?

— Oh ! Pas dans le port, suggère M. A., mais en pleine mer, quand vous avez vent en poupe ?

— Quand un matelot veut *loafer*, il gagne terre ! Un matelot *loafer*, continue le Capitaine à par' soi, ce n'est toujours pas lorsqu'il courait la bouline !

— Pourquoi pas ? risque M. C, *To loaf* viendrait d'un mot allemand qui veut dire courir.

— C'est riche ce que vous dites-là ! savez-vous, il faut mouiller ça !

— Nous le voulons bien, dit M. B ; mais, Capitaine, expliquez cela à ces messieurs.

— Tantôt, dit le Capitaine en riant . . . La peine de la bouline, reprend le Capitaine, consistait à faire courir le condamné entre une haie de trente matelots ou plus qui, armés de garettes, le frappaient au passage.

— Aïe ! Aïe ! crie M. C. Les pauvres matelots ne sont pas blâmables d'aller *loafer* à terre.

— *Loafer* ne viendrait-il pas de *lofer* ? demande M. A.

— M. C. m'a fait remarquer en venant ici, dit M. B., que le timonier avait en effet du bon temps.

— Le timonier serait donc le coupable ?

— Voici, Capitaine, explique M. C. Le timonier *loferait* assez pour se mettre vent en poupe, puis ensuite *loferait* à son aise.

— Je le lui permettrais volontiers alors !

— Mais vraiment, remarque M. B., mieux vaudrait lui envoyer chercher la corde à virer le vent.

— *Lofer*, tout de même, ressemble fort à *lofer*, insiste M. C. en se levant.

— Pour vous en retourner, vous aurez vent devant. Il va falloir *lofer* tout de bon. M. B. pourrait fournir à M. C. l'occasion de mettre sa théorie en pratique.

— C'est tout facile, Timonier, M. C. a le commandement du bateau. Vous ne devez recevoir d'ordres que de lui. Adieu, Capitaine — Au revoir. A tantôt ? M. C. va vous remener ! — Au revoir, dit M. C., je gagne le gaillard d'avant, continue-t-il, pour mieux voir tourner le bateau. *Lof . . . Lof . . . Lof . . .*

*Eureka*, s'écrie M. C., quand le bateau eut dépassé le lit du vent.

— Commandez en anglais ou en français.

— Ça tourne, quand même, la barre a vaincu !

— Vous oubliez le commandement.

— Non pas, *lof* ! . . . Mais ça tourne ! *lof* ! . . . Mon timonier *lof*. Oh ! le brave, mais *lof* donc ! . . . Ouff ! *Lof* donc de l'autre, côté ! crie M. C. tout navré. M. C. et le timonier s'expliquent.

Pourquoi n'avez-vous pas continué à *lofer* ?

J'ai *lofé* tout le temps.

— Regardez comme me voilà ! — J'en suis fâché — Vous croyez que moi, j'inonde de joie, sans doute ? — Vous savez, . . . la discipline du bord . . . — est excellente, ma foi — Il fallait *lofer* comme je vous le disais. — Il n'y a qu'une manière de *lofer*. — Pourquoi ne *lofiez*-vous pas de l'autre bord ? — Impossible, de l'autre bord, c'est arriver. — Vous prétendez avoir obéi à mon commandement ? — Assurément, j'en avais bien assez à chicaner le vent sans me chicaner avec vous et mon patron. — Vous êtes un brave. On vous a calomnié. On m'a dit qu'à la barre, le timonier passait son temps à *lofer*. — Pas en *lofant*, toujours ? — C'est cela même que l'on prétendait.

Arrive, arrive en grand ! commande M. B. ; nous accostons le quai.

Que dites-vous de la théorie de M. F. Paris ? demande M. A.

Mais c'est la mer à boire que ce monsieur nous propose, assure M. C.

Voilà que l'on vient à notre rencontre. C'est M. F. le boulanger de XX.

Vous nous attendiez depuis . . .

— Quelques instants seulement. J'en ai profité pour causer avec ces bons pêcheurs. Ils chôment aujourd'hui.

— Vous voulez dire qu'ils *loafent*, dit M. C. *loafer* ; à terre après avoir *lofé* au large, c'est parfait !

Je le pensais, répond M. F. ; puis jetant la vue sur M. C., mais vous êtes trempé comme une lavette.

— Cela vous étonne ; il pleut pourtant tous les jours depuis un mois !

— Le soleil vous aura vite séché.

— Que puis-je faire pour vous, M. F. ?

— Je suis boulanger de mon métier et je viens demander votre pratique. Je voudrais m'établir ici.

Ah ! je comprends, vous voulez montrer à *lofer* à ces pêcheurs, remarque M. A., ou à *loafer* peut-être ? car c'est tout un. — Dites cela aux pêcheurs. Dans tous les cas, il n'y a pas de *loafers* dans notre métier.

— M. A., repris-je, cherche d'où vient le mot *loafer*.

Il ne sort pas de ma boulangerie. Allez dire à mon gendre, ou au contremaître qu'il *loafe*, et vous m'en donnerez des nouvelles !

— Geindre et *loafer* en effet ne riment pas ensemble ! Mais il s'agit du mot anglais. Comment dites-vous « pain » en anglais ? *Loaf* ? n'est-il pas vrai ? Alors *to loaf* c'est faire le pain, et celui qui le fait, c'est un *loafer*.

— Le *loafer* c'est celui qui le mange sans savoir le faire. Vous parlez du boulanger anglais, savez-vous ce que signifient *baker's-foot* et *baker-legged* ?

— Je comprends : les boulangers anglais devenus infirmes et ne sortant guère de leurs boutiques, vous ont appelés *loafers*, parce qu'ils vous voyaient souvent dans la rue distribuant vos pains à droite et à gauche !

— Ou bien ils voulaient dire par là, que vous saviez tout juste donner à une masse de pâte la forme d'un « loaf », sans garantir ce qu'il y avait dedans ni comment c'était cuit !

— Voilà comme ils traduisaient « gâte-pâte » !

N'empêche que, si vous voulez manger du bon pain, il faut demander du pain français.

— Dans ce cas vous aurez ma pratique, M. F. — Et la mienne aussi, si vous êtes un bon *loafer*. Au revoir. Merci.

Il fallait bien faire la paix !

Ainsi, dans la boulangerie, comme dans la barque, où, soit dit en passant, la conversation s'était tenue en anglais, on connaît le mot *to loaf*, on n'ignore pas la chose, bien que partout on se défend de la pratiquer. Personne ne confond « loafer » avec « lofer. »

Maintenant consultons les dictionnaires.

Il y a longtemps que la chose est faite, reprend M. C., qui n'était pas resté oisif auprès du poêle.

Walker ne donne ni *to loaf* ni *loafer*.

*To loaf*, d'après lui, doit se prononcer *luff*, comme ce verbe dont il est la forme primitive. *To luff* est la traduction de *lofer*. Rien d'étonnant donc, que ces trois verbes aient le même sens au propre et au figuré. Aucune méprise alors !

Le petit dictionnaire de poche de Sadler donne *loafer*, faînéant. Le verbe n'est pas loin. Vous le trouverez dans le Dictionnaire Royal de Fleming et Tibbins, avec le sens de flâner &c. (Dictionnaire anglais-français.)

Consultez Conkey's *American Encyclopaedic Dictionary* (1895) Webster, *Sup.* et le *Student's Dictionary* de Funck et Wagnall, et vous trouverez *to loaf*, *loafer* et *loafing*, toujours avec la même signification.

L'Encyclopédie de Rand and McNally dit que *to loaf* est un américanisme.

La *Colombian Cyclopaedia* dit que c'était autrefois un américanisme ; ce mot serait donc admis aujourd'hui dans la langue anglaise. En effet le Dictionnaire Anglais, Nuttall's *Standard Dictionary*, publié à Londres, Angleterre, en 1858, donne *to loaf*, *loafer* et *loafing*.

*To loaf* est donc bien anglais. C'est ce que j'avais dit. Et je crois encore que « loafer » est un anglicisme !

N  
le  
P  
fa  
la  
ne  
  
tro  
  
vie  
d'o  
ma  
poi  
là c  
app  
C  
sur  
lui,  
vait  
le n  
asse  
J  
que  
« fai  
que  
de pl  
long  
arri  
De  
« arriv  
arriv  
Vo  
sans  
arron  
Cor  
pouve



D'où vient ce mot ?

Quelques-uns veulent que les Hollandais l'aient emporté à New-York ; d'autres, que les Espagnols l'aient introduit par le Mexique. Plusieurs soutiennent qu'il vient de l'Allemagne. Peu m'importe. Ce n'est pas la question pour moi. Qu'on le fasse venir de *lof*, *lofer* ou *lowoyer*, si l'on veut. Pourvu qu'on laisse aux termes de marine leur signification et qu'on ne vienne pas tout bouleverser dans ma barque, je n'ai rien à dire.

Mais soutenir que *lofer* et *lofer*, c'est tout un, me paraît trop fort.

Que veut donc dire *lofer* ?

« Diriger la barre du gouvernail de manière que le navire vienne dans le vent. » C'est gouverner dans le vent, du côté d'où le vent souffle. Tous les dictionnaires parlent de même manière. M. F. Paris veut que *lofer*, ce soit : « gouverner où pousse le vent, » de manière à se mettre vent en poupe ! C'est là ce que tous les marins, d'accord avec tous les dictionnaires, appellent *arriver*.

Que M. F. Paris cherche ce mot dans Darmesteter, qu'il a sur sa table, puisqu'il l'a cité pour expliquer ce qu'il entend lui, M. Paris, par « gouverner où le vent pousse, » et il se convaincra de son erreur. « Arriver, dit Darmesteter, c'est tourner le navire de manière à avoir le vent plus en poupe. » Est-ce assez clair ?

Je cite, par surcroît, le dictionnaire des termes de Marine, que M. F. Paris n'a probablement pas sous la main. Arriver— « faire mouvoir un navire autour de son axe vertical, de sorte que l'angle de la quille avec la direction du vent devienne de plus en plus grand ; si ce mouvement est suffisamment prolongé, il arrivera un moment où le navire se trouvera vent arrière. »

Donc, pour se mettre vent arrière ou vent en poupe, il faut « arriver » et non « lofer. » M. F. Paris a donc confondu lofer avec arriver. C'est ce que je lui avais dit dans ma petite remarque.

Voilà, M. F. Paris, ce que j'avais à vous dire. Je l'ai fait sans malice : un marin ne sait guère aiguïser une pointe. Il arrondit tout, les pointes comme les caps.

Connaissant maintenant le sens de lofer au propre, vous pouvez vous convaincre que Mgr Guérin ne s'est pas trompé.

en disant que revenir du lof, au figuré, signifie modérer son langage ou ses prétentions.

Il vous reste à décider qui, de vous ou de moi, doit faire cette manœuvre.

En passant, vous seriez bien aimable de citer quelques auteurs à l'appui des nombreux sens figurés dont vous gratifiez le verbe lofer.

Quoi qu'il en soit, si vous continuez à lofer, vous ne « loaferez » toujours pas ; car vous n'aurez jamais le vent en poupe ! Si vous en doutez encore, renouvelez l'expérience de M. C.

Pour vous faciliter la tâche,

*Mitto tibi navem &c.*

Agréez, Monsieur le Rédacteur, &c.

D.

### La persécution en France

Il y a longtemps que nous n'avons rien dit de ce qui se passe en France. Cela n'a pas empêché la plupart de nos lecteurs de se renseigner ; car les journaux quotidiens les ont tenus au courant. Mais il y en a certainement qui ne voient pas les journaux et qui sont restés sous l'impression de la confiance que nous avons exprimée ici, au lendemain des dernières élections,

Il est certain, que le gouvernement de France a vu, comme résultat de ses élections, sa majorité un peu diminuée, mais trop peu pour amener un changement quelconque dans sa politique intérieure ou extérieure, et malheureusement, au point de vue des intérêts religieux, il faut dire que ce gouvernement et la chambre qui l'appuie sont plus redoutables encore que les précédents.

Déjà, sans même un semblant de procès et contre toute équité et tout droit, des centaines de prêtres ont vu supprimer le modeste traitement que l'Etat est obligé de leur servir : cela, sous le prétexte, presque toujours faux, *d'influence indue* dans les dernières élections. On dit qu'il y a neuf mille prêtres que l'on a dénoncés au gouvernement comme coupables de prétendue ingérence électorale, et dont beaucoup se verront sans

« toute spoliés de la sorte par le gouvernement. — Le comble en ces ridicules agissements de l'autorité sectaire, c'est l'assignation à comparaître devant le conseil départemental, lancée contre plusieurs supérieures d'écoles, sous l'accusation d'*ingérence électorale*. Or, toute l'ingérence électorale dont ces religieuses sont accusées, c'est d'avoir fait prier leurs élèves « pour que le bon Dieu accorde à la France de bons représentants. » Autrefois, on disait qu'en France le ridicule tue. Ce n'est sans doute plus vrai.

Par un décret du 28 juin dernier, le gouvernement a illégalement ordonné la fermeture de 125 écoles tenues par des religieux ou religieuses. L'exécution de cette mesure s'est faite immédiatement, et parfois avec des procédés révoltants. Il fallait, en certains endroits, quitter la maison, même à l'entrée de la nuit, sans avoir seulement un quart d'heure pour se préparer à voyager.

Et, durant ce temps-là, devant maints tribunaux, il y a des douzaines d'anciens religieux assis sur les bancs des criminels pour répondre à l'accusation de n'avoir pas assez cessé d'être religieux, bien qu'ils aient fait leur possible pour cela.

C'est donc la persécution formelle contre la religion catholique. Et malheureusement tout indique qu'elle n'est encore qu'à son début. Il est impossible de prévoir à quelles extrémités l'on se rendra en cette voie diabolique.

Ce qui se passe en France, à l'heure actuelle, on n'est pas surpris de voir dans l'histoire que les peuples barbares l'ont plusieurs fois pratiqué. Mais il est sans exemple que, chez une nation civilisée, l'on ait jamais poursuivi avec une rage pareille des personnes que leur dévouement porte à soigner les malades, à nourrir les orphelins et à élever dans la pratique du bien les enfants des classes pauvres. Qui aurait jamais pensé que notre chère France serait la première à entrer dans une voie si monstrueuse !

Ah ! les Anglais n'ont pas besoin de s'effrayer quand nous affirmons si énergiquement notre nationalité française ! Nous les prions de croire plus que jamais que pour rien au monde les Canadiens-Français ne voudraient dépendre du gouvernement de la République française.

### L'éloquence de Lacordaire

Dieu l'avait sacré d'une royauté magnifique, de celle que les révolutions ne renversent pas, mais qu'elles grandissent : il fut vraiment le roi de l'éloquence en notre siècle. Lorsque sa parole retentit du haut de la chaire de Notre-Dame, la France entière leva la tête et fit silence pour l'écouter. Ah ! c'est qu'elle était entraînante et irrésistible, la grande voix de Lacordaire. Jaillie de son cœur frémissant, elle allait remuer l'auditeur jusqu'au fond des entrailles ; en même temps, elle étonnait l'intelligence par les pensées les plus imprévues, coulées dans la forme la plus audacieuse. La jeunesse y reconnaissait l'accent de son âge et de son siècle ; toutes les fiertés, toutes les audaces, toutes les générosités de son temps. Il était tour à tour la pitié, l'enthousiasme et l'indignation ; et l'on se passionnait avec lui pour ces grandes choses dont les noms sonores semblaient faits tout exprès pour sa bouche, Dieu, l'Eglise et la France, la civilisation et l'humanité, la liberté et l'amour, qui passaient avec son grand geste dans un ouragan d'éloquence. Et, soulevées sur les ailes de sa pensée, emportées par son puissant vol d'aigle, les âmes montaient haletantes, éperdues, aux sommets les plus radieux de la justice et de la vérité.

Mais sa voix n'était pas moins pieuse que vibrante, pas moins divine qu'humaine ; le saint irradiait l'orateur. C'était à la fois l'éclair et la foudre : l'éclair qui frappe l'âme d'illuminations soudaines et rédemptrices, la foudre qui pulvérise les idoles du cœur.

(*O Salutaris Hostia.*)

### Congrégations Romaines

La Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers vient de rendre un décret très important pour la vie religieuse.

Le 3 mai 1902 elle déclarait que les religieuses à vœux

(1)  
placé.

solennels ne pourraient plus faire la profession perpétuelle avant d'avoir émis auparavant pour trois ans des vœux simples. En un mot elle appliquait aux religieuses les décrets rendus en 1857 et 1862 par Pie IX, à propos des religieux à vœux solennels. Il serait trop long de citer les treize articles de ce décret, calqués, du reste, sur ce qui s'observe dans les instituts d'hommes qui font la profession solennelle, en y intercalant les modifications nécessaires aux religieuses.

— On annonce comme imminente l'introduction de la cause de Dom Bosco, fondateur des Salésiens, commencée en 1894. C'est une bonne nouvelle pour les amis et bienfaiteurs des nombreux orphelinats et ateliers, qui, grâce à Dom Bosco, ont été ouverts un peu partout, ainsi que pour les nombreux coopérateurs et coopératrices qui aident par leurs prières et leurs aumônes les œuvres salésiennes.

(*Annales catholiques.*)

---

### La sainte Vierge et le Protestantisme

---

Dans un des derniers numéros de *The Angelus*, organe officiel anglican publié à Chicago, (1) on peut lire le passage suivant qui indique bien quel chemin on a parcouru depuis le temps où les protestants ne pouvaient entendre parler de la Sainte Vierge sans crier à l'idolâtrie, à la « mariolâtrie, » suivant l'expression barbare dont ils se servaient alors.

« Nous sommes inclinés à croire que beaucoup des guérisons effectuées à Lourdes sont des miracles opérés par notre Divin Seigneur, d'après l'intercession de Notre-Dame et en réponse aux prières des fidèles catholiques. Nous pensons qu'il n'est nullement improbable que la Reine des cieux, Notre-Dame de Perpétuelle Miséricorde, notre Mère de la douce grâce, soit apparue à la bienheureuse Bernadette et lui ait dit: *Je suis l'Immaculée conception.*

---

(1) C'est sous le titre « Canada » que notre confrère de Tournai a cependant placé cet article. . .

« Pour tout au monde, nous désirerions voir les membres de l'Eglise anglicane manifester la même foi surnaturelle que celle des pèlerins de Notre-Dame de Lourdes. Si nous avions en Amérique la grotte de Lourdes, peut-être serions-nous sans temples du Scientisme Chrétien ; et si nous avions une Bernadette, peut-être serions-nous sans une Mme Eddy et une blasphematrice Dowie. »

Acceptons ces aveux comme le prélude d'un retour à la vraie foi. N'est-ce pas déjà beaucoup que le fanatisme se soit tu et que la raison ait ouvert les yeux égarés ? L'heure de la grâce sonnera quand la Providence jugera à propos de manifester sa puissance et celle de sa sainte Mère.

(*Sem. rel. de Tournai.*)

### Un bel acte de Foi catholique

Le prince de Furstenberg, si connu au loin à cause de son immense fortune, faisait dans les environs de Donateschingen une promenade en voiture avec un seigneur de ses amis. Non loin de la ville ils rencontrèrent le curé de l'endroit portant le saint Viatique à un malade. Ces deux messieurs descendirent aussitôt de voiture et reçurent la bénédiction du Saint-des Saints. Ensuite le prince, comme un autre Rodolphe de Habsbourg, pria le curé de monter dans sa voiture, tandis que son compagnon et lui-même se placèrent sur le siège du cocher et conduisirent le prêtre jusqu'à la maison du malade. Puis les deux seigneurs continuèrent leur route. Bel acte de foi catholique, fier mépris du respect humain !

### Contre les voleurs

Un des moyens classiques employés par les voleurs de trones dans les églises, est d'y introduire une baguette ou une baleine flexible enduite de glu. Un curé angevin a trouvé le moyen de rendre leurs tentatives inutiles. Il suffit de garnir le fond des trones de boules un peu lâches de papier. Les pièces se glissent dans les interstices, la baleine enduite de glu se perd d'abord aux bouchons de papier, qui ne peuvent passer par

l'ouverture, et font retomber dans le tronc la monnaie, si quelques pièces par hasard avaient pu être saisies.

« Je me suis bien trouvé de mon invention, dit-il, plus d'une fois, et hier encore, les sous tirés du tronc étaient salis de glu, mais rien n'avait pu être enlevé. »

(*Sem. rel. de Cambrai*)

### Bibliographie

— H. Bourassa, M. P., *Le Patriotisme canadien-français. Ce qu'il est, ce qu'il doit être*. Discours prononcé à Montréal le 27 avril 1902. (Prix, 10 cents, chez les libraires, et chez l'auteur à Papineauville, P. Q.)

Cette brochure renferme, à l'adresse de nos compatriotes, les considérations et les conseils les plus sages. Nous en félicitons et en remercions l'auteur. Mais ce n'est pas assez. Il faudrait faire lire partout ces fortes paroles. Et nous souhaitons que beaucoup de personnes aient l'inspiration de consacrer \$1.00 à l'achat d'une douzaine d'exemplaires à répandre dans leur entourage. Ce serait une bonne œuvre... patriotique

HISTOIRES ET HISTORIETTES DE CURÉS, *recueillies par G. A., rédacteur de la « Gerbe d'Or. » Vol. in-12, pp. xv-296, orné de 15 illustrations. Prix: 3 fr. (Ancienne maison Douniol, 29 rue de Tournon, Paris. Québec, J. P. Garneau.)*

Ce volume est un simple recueil d'histoires dont le clergé est le sujet.

Il renferme des traits, des exemples, des anecdotes et des joyeusetés, dont la variété seule le dispute à l'intérêt.

On a eu le bon esprit, généralement du moins, de les rapporter dans leur forme première. Les élans spontanés du cœur et de l'esprit apparaissent toujours plus beaux quand ils sont exprimés sans embellissement d'aucune sorte.

Bon nombre de ces historiettes ne sont pas inconnues, mais il est difficile de les utiliser, parce qu'on ne sait où aller les chercher. Il n'en sera plus ainsi.

Les catéchistes et les prédicateurs n'auront qu'à puiser dans cette collection qui, de plus, a l'avantage de montrer le clergé sous son vrai jour.

L'ANNÉE CHRÉTIENNE, ou conseils aux femmes du monde pour bien sanctifier l'année. Vol. in-12, pp. VIII-386. Prix broché: 2 fr. 50. Ancienne maison Douniol, 29 rue de Tournon, Paris.

J. P. Garneau, Québec.

« L'année chrétienne » est un compendium de la direction qui peut être donnée aux femmes que la Providence veut dans le monde.

Cette vie que l'auteur recommande à ses sœurs, elle l'a vécue avant de l'écrire. Ce qu'elle conseille, elle a commencé par le mettre en pratique. Elle a même voulu, pour des raisons faciles à présumer, que ce directoire ne fut publié qu'après sa mort.

Lorsqu'on l'a parcouru, on est forcé de rendre hommage à la sincérité de la doctrine, de reconnaître qu'elle tient en tout le juste milieu, et qu'un peu de bonne volonté rend facile la mise en pratique de conseils sans lesquels il est difficile de bien vivre.

D. GOSSELIN, ptre

— LA ROYAUTE DU CŒUR ou *La Douceur chrétienne*, retraite de 1902 — par M. l'abbé LENFANT, chanoine honoraire de Paris, missionnaire diocésain, directeur de l'Œuvre de Sainte-Clotilde. Un vol. in-16 carré 2 fr. 50 *Librairie Ch. Pousielgue, rue Cussette, 15, Paris.*

Nul doute que le public qui a fait un si complet et légitime accueil au *Cœur* et au *Cœur vaillant*, n'accepte avec une égale faveur *La Royauté du Cœur* que lui offre aujourd'hui le remarquable prédicateur qu'est M. le chanoine Lenfant.

La douceur chrétienne n'est-elle pas en effet une vertu royale, plus nécessaire encore dans les temps modernes? — Pour acquérir cette vraie douceur, il faut se livrer à soi-même de durs combats, souvent suivis de lamentables défaites. Mais le chrétien ne saurait abdiquer, à tout prix; il doit conquérir la douceur pour s'élever jusqu'au règne béni, au pied du trône de l'Agneau.

Fine observation de la vie, motifs très élevés de sanctification appliqués aux besoins journaliers, telle est la substance de ces instructions, présentées dans un style d'une délicatesse exquise, et d'une recherche très littéraire.

Chrétiens et chrétiennes liront ces pages avec fruit et avec plaisir.